



LA VILLE DE METZ
(118 634 habitants, ville-centre d'une agglomération de 235 000 habitants)

recrute,

1 Directeur de l'AGORA (H/F), à temps complet,

au sein du Pôle Culture

(cadre d'emplois des Attachés)

Contexte :

La Ville de Metz construit un nouvel équipement associant un centre social et une médiathèque dont l'ouverture est prévue pour septembre 2017. Ce lieu expérimentera la collaboration de projets associatifs et d'activités culturelles.

Dans ce cadre, il est créé un poste de futur Directeur de cet équipement innovant. Celui-ci coordonnera l'action des équipes associatives (projet éducatif et social) et des bibliothécaires sous statut public. Il sera assisté par un directeur adjoint en charge du projet social. Un accompagnement associatif et municipal est en place.

Activités principales :

- * Préfiguration d'un équipement hybride (centre Social-médiathèque) et mise en place de son projet d'établissement,
- * Mise en cohérence et en dynamique des associations partenaires et mobilisation des forces vives du quartier,
- * Déterminer les moyens humains nécessaires au fonctionnement de l'équipement, en assurant la coordination à l'ouverture de l'équipement,
- * Mobilisation active des financements, conduite budgétaire, gestion des bâtiments et équipements.

Activités :

1. Conduite de projet :

- Piloter et coordonner l'élaboration du projet d'établissement en définissant les objectifs éducatifs, sociaux et culturels, les modalités de fonctionnement des différents espaces (salle de spectacle et du café associatif). Assurer la cohérence entre le projet social, le projet culturel et le projet d'établissement.
- Animer les différentes instances de pilotage du projet et impulser une dynamique auprès des équipes de salariés et de bénévoles.
- Finaliser le mode de gouvernance, l'organigramme et le budget de fonctionnement de l'établissement.
- Définir et mettre en œuvre un programme de préfiguration en lien avec les différents acteurs.
- Développer des relations avec tous les partenaires susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des actions, des objectifs de l'établissement.
- Rendre compte à la Ville et aux administrateurs de ses différents contacts pour permettre d'assurer le suivi et la réalisation des actions.

2. Adhésion associative et participation des habitants :

- Accompagner l'association qui rassemblera les deux associations existantes en vue de l'ouverture et de la gestion du nouvel équipement AGORA.
- Contribuer à développer la participation des habitants, en s'appuyant sur l'expertise du directeur adjoint en charge du projet social. Soutenir l'implication et la formation des bénévoles en vue de renforcer les instances dirigeantes de l'Association.
- Présenter les enjeux relatifs aux décisions du Conseil d'Administration (ou de l'instance ad hoc), rendre compte de l'avancée du projet et faire valider les décisions nécessaires à sa réussite.
- Assurer une fonction de veille et de conseil auprès des élus de la Ville et des élus associatifs.

3. Gestion des Ressources Humaines :

- Dans le cadre de la préfiguration de l'Agora, élaborer l'organigramme et les fiches de postes en lien avec le futur directeur adjoint.
- Accompagner les associations dans l'ensemble des travaux de ressources humaines.
- Préparer ses futures responsabilités pour assurer à l'ouverture de l'équipement la gestion du personnel, par la mise en place de procédures et la rédaction du règlement intérieur notamment.

4. Gestion Administrative :

- Elaborer le budget prévisionnel dans le respect des orientations politiques définies.
- Informer régulièrement l'instance responsable de la situation financière (respect des échéances, négociations, trésorerie...).
- Tenue des comptes dans le respect des normes applicables aux centres sociaux (subdélégation au comptable et contrôle de son travail).
- Optimisation mobilière et immobilière du projet dans sa construction, son ouverture et son exploitation.

Compétences requises :

- Activer des ressources financières par l'inscription de recettes nouvelles dans le cadre des politiques contractuelles, des dispositifs et programmes des différentes politiques locales.
- Analyser les comptes, maîtriser l'analytique CAF des centres sociaux et l'éclatement des comptes.
- Connaître la réglementation des Etablissements Recevant du Public.
- Comprendre et répondre aux exigences environnementales (label HQE).
- Maîtriser la méthodologie de projet dans une démarche de développement social, local et solidaire.
- Posséder une bonne connaissance du réseau partenarial et des collectivités.
- Mobiliser les acteurs et les ressources du territoire.
- Accompagner l'élaboration des propositions et développer les projets avec les acteurs.
- Susciter l'évaluation collective des actions.
- Connaître les politiques publiques de la collectivité contributrice et des collectivités territoriales de proximité (programmes, financement, contrats territoriaux, ressources et contributions (locales, départementales, régionales, nationales, européennes).
- Etre en veille par rapport aux évolutions des politiques publiques.
- Provoquer les négociations et dénouer les conflits.
- Connaître la vie associative et ses principes de fonctionnement.
- Organiser les circuits et les modes de communication (interne et externe).
- Créer une dynamique collective.
- Animer et diriger une équipe mixte en garantissant la transversalité nécessaire.

La Ville de Metz s'est engagée dans une politique d'accueil des personnes reconnues travailleurs handicapés via une convention signée avec le FIPHFP. Cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Rémunération statutaire.

Poste à pourvoir très rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae), pour laquelle un accusé de réception vous sera délivré, avant le 20/05/2016 au soir :

- par courriel à : personnel@mairie-metz.fr
- ou par courrier à : Monsieur le Maire de la Ville de Metz

Service Développement des Ressources Humaines

Hôtel de Ville

BP 21025

57036 METZ CEDEX 01